

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE RUGBY



Marcoussis, le 21 mars 2017

**AVIS HEBDOMADAIRE n°1031**

**GRATUITE DES LICENCES**

**CATEGORIES « ECOLES DE RUGBY », U16 ET FEMININES U18**

Lors de sa réunion du 17 mars 2017, le Comité Directeur de la F.F.R. a décidé qu'à compter du lundi 27 mars 2017 et jusqu'à la fin de la saison en cours, les licences (cotisations et assurances individuelles) pour les catégories « Ecoles de Rugby » (de U6 à U14), la catégorie féminine U15, la catégorie U16 et la catégorie féminine U18 seront délivrées gratuitement.

**Le Secrétaire Général  
Christian DULLIN**

**Destinataires :**

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur  
Messieurs les Présidents des Comités Territoriaux  
Mesdames, Messieurs les Présidents(es) des Comités Départementaux  
Mesdames, Messieurs les Présidents(es) des Clubs affiliés à la FFR  
Ligue Nationale de Rugby  
Personnel de la FFR